

Rapport public Parcoursup session 2022

Lycée Nicéphore Niepce - BTS - Production - Systèmes numériques - Option informatique et réseaux (8622)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Nicéphore Niepce - BTS - Production - Systèmes numériques - Option informatique et réseaux (8622)	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	5	58	21	23	18	46
	Jury par défaut	Tous les candidats sauf les Bac professionnels	10	183	53	95	18	46

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux réseaux de communication de données et de leur sécurité, aux systèmes embarqués, au cloud computing et à la programmation des systèmes

Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations

Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

PRESENTATION

Les secteurs de l'informatique et de l'électronique ont considérablement évolués. Ainsi, la frontière entre les deux domaines est parfois floue dans la mesure où les métiers associés rattachent des compétences aussi bien liées au développement de logiciels qu'au développement de cartes électroniques.

Le technicien supérieur répondra aux besoins de trois secteurs de l'informatique :

- **l'informatique scientifique** : elle s'applique au calcul dans le domaine des sciences exactes, la modélisation...
- **l'informatique industrielle** : elle s'applique à l'automatisation et au maintien en fonctionnement des réseaux contraints par des exigences de production.
- **l'informatique du temps réel et de la mobilité** : elle consiste à définir et à réaliser la programmation des logiciels intégrés à des produits industriels.

PERIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE

Le stage industriel obligatoire de **6 semaines** s'effectue à la fin de la première année de la mi-mai à la mi-juillet. Il fait partie intégrante de la formation : il doit permettre au futur technicien supérieur Systèmes Numériques de mieux appréhender la réalité professionnelle.

Il doit nécessairement se faire dans une entreprise disposant d'un service de conception, d'installation ou de maintenance électronique ou informatique.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a statué à partir des dossiers des candidats directement sur la plateforme PARCOURSUP. Suite à la situation sanitaire particulière, la commission s'est réunie à distance.

L'algorithme de calcul qui a permis de faire un préclassement des candidats prenait en compte :

- les résultats chiffrés de l'année de première et de terminale (pour les élèves de terminale), les résultats à l'examen pour les élèves de retour d'enseignement supérieur,
- les éléments d'évaluation de la fiche avenir traduits en note sur 20 en fonction de l'appréciation de chaque critère,

Les dossiers des candidats dont l'origine du diplôme et les compétences acquises n'étaient pas en cohérence avec la formation n'ont pas été classés.

Le classement des dossiers était ensuite ajusté en fonction de critères annexes tels que :

- L'assiduité,
- le comportement en classe,
- la motivation du candidat (projet motivé),
- La capacité à travailler en équipe.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

L'étude des dossiers a permis de repérer plusieurs points importants dans le contenu :

- Les compétences liées aux sciences et / ou à la technologie représentent un point essentiel dans le classement des dossiers. Ainsi, les résultats du bloc scientifique et / ou technologique ou professionnel ont un poids important dans la décision finale. Il convient de bien travailler ce bloc.,
- Les compétences liées à l'étude et à l'analyse des systèmes numériques et au développement informatique sont primordiales, le candidat doit impérativement montrer qu'il connaît ces domaines et qu'il y est à l'aise.
- Les capacités à réussir et à s'investir dans l'enseignement supérieur (fiche avenir) sont des éléments qui comptent également, D'une façon générale, le projet motivé doit être soigné et cohérent avec la demande, il est également primordial de bien le rédiger. Trop souvent les dossiers des candidats sont incomplets (absence de fiche avenir, pas d'appréciation etc.), il est fondamental de compléter le plus précisément possible toutes les rubriques du dossier.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes en enseignement technologique ou professionnel		Bulletin ou notes à l'examen	Très important
	Notes en mathématiques		Bulletin ou notes à l'examen	Très important
	Notes en physique-chimie		Bulletin ou notes à l'examen	Très important
	Notes en français ou philosophie		Bulletin ou notes à l'examen	Important
	Notes en anglais		Bulletin ou notes à l'examen	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Autonomie		Appréciation des professeurs	Important
	Organisation et efficacité dans le travail		Fiche avenir et appréciations des professeurs	Complémentaire
Savoir-être	Echanger au sein d'une équipe et rendre compte		Appréciation des professeurs et projet de formation motivé	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Complémentaire
	Choix de la formation demandée en regard de la formation suivie		Fiche avenir et appréciation des professeurs	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Christophe BOHEME,
Proviseur de l'établissement Lycée Nicéphore Niepce